

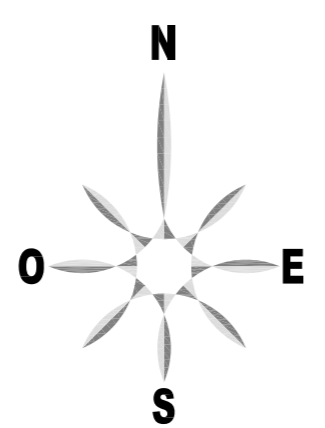
Commune d' ORVILLIERS-SAINTE-JULIEN

Carte des enjeux environnementaux et des recommandations


échelle d'origine 1/ 8 000

SoiEst

Bureau d'études
16 rue Emile Simon
52 000 CHAUMONT
Tél : 03.25.32.21.39 - Fax : 03.25.32.62.40



Bâti et surfaces attenantes
 Limite communale
 Périmètre d'aménagement foncier
 B, L, V, A, I... Index se rapportant au texte
 0 100 300 m



Hierarchie des enjeux environnementaux

(les n° permettent de se rapporter aux tableaux de synthèse du rapport)

Formation végétale :
 B (bois, bande boisée), V (verger, jardin, terrain d'agrément)
 L (milieu pré-forestier), H (haie), PN (plantation nouvelle)

- rouge → Maintien nécessaire
- orange → Maintien souhaitable
- vert → Proposition de plantations nouvelles

Par différence, tout ce qui n'est pas numéroté en rouge ou en orange n'est pas nécessairement à conserver en priorité, mais peut être sauvegardé.

DIVERS

- captage d'eau potable AEP et périmètre de protection rapprochée
- forage / puits d'irrigation
- problème hydraulique
- ligne électrique haute tension
- gazoduc
- éolienne
- ligne téléphonique (fibre optique)
- croix de mission
- rucher

Mesures à prendre

- tenir compte des servitudes et mesures de protection et adapter le nouveau parcellaire au périmètre
- tenir compte des points d'eau existants dans la redistribution du parcellaire
- prévoir éventuellement une emprise pour la création d'ouvrage hydraulique (bassin d'infiltration, noues, ...)
- tenir compte des réseaux divers et faire éventuellement coïncider le nouveau parcellaire avec les limites des servitudes et les pylônes
- créer, si nécessaire une emprise communale spécifique
- préserver l'environnement immédiat et conserver les espèces mellifères

Intérêt

- protection des ressources en eau potable
- protection des ressources en eau
- aménagement local
- sauvegarde du patrimoine rural
- maintien du potentiel apicole

VEGETATION

- Boisement mixte, bande boisée
- Arbre isolé
- Lande pré-forestière
- Jachère fixe
- Verger, terrain d'agrément
- Zone favorable à de nouvelles plantations

Mesures à prendre

- à préserver autant que possible, favoriser les bandes tampons en lisière, compenser tout défrichement
- à conserver autant que possible
- favoriser le caractère prairial planter éventuellement quelques arbres des haute tige
- à conserver en lisière ou en imbrication dans les bois
- maintenir et favoriser le petit autour du bâti
- conserver les éléments isolés prés-vergers,
- valider les plantations nouvelles dès le stade avant-projet

Intérêt

- paysager
- écologique (protection des sols, réservoir biologique)
- refuge pour la petite faune, le gibier,
- élément paysager
- écologique (réservoir biologique)
- élément paysager
- refuge pour la petite faune et les auxiliaires de cultures
- intérêt apicole
- petit patrimoine rural
- intérêt écologique
- respect du potentiel de production local
- élément paysager
- frein au ruissellement
- refuge pour la faune
- intérêt cynégétique